

BILAN DU PROGRAMME DE PREVENTION ACADEMIQUE DU 1^{ER} SEMESTRE 2018

Ce programme de prévention intègre les orientations stratégiques ministérielles 2017-2018.

Afin de rejoindre la programmation sur une année scolaire du ministère de l'Éducation nationale le programme de prévention de l'académie de Lyon, qui jusqu'à présent couvrait une année civile, s'applique exceptionnellement au premier semestre 2018. Il a été validé par le CHSCTA le 14 décembre 2017.

Axes de travail	Pilotage	Résultats attendus		Commentaires
<p>1. Renforcer le pilotage et l'organisation de la santé et la sécurité au travail</p> <p>1.1 <u>Piloter la politique de santé et de sécurité depuis le plus haut niveau de décision</u></p>	DRH	<p>Organisation d'une réunion avec le responsable du service de prévention de chacune des collectivités (Région, Métropole, Conseils départementaux) afin d'arrêter les modalités de fonctionnement des réseaux des acteurs de la prévention.</p>	Réalisé sauf dans la Loire	<p>Région : accord régional sur la formation des AP agents territoriaux Conseil départemental du Rhône : deux réseaux Conseil départemental de l'Ain et Métropole : le rendez-vous avec CPD-CPA a eu lieu et a donné des échanges ensuite avec les CPD</p>
		<p>Inscription des questions de santé et de sécurité au travail des personnels à l'ordre du jour du comité de direction au moins deux fois par an.</p> <p>Participation des conseillères de prévention à au moins une réunion institutionnelle (conseil d'IEN, réunion de bassin) pour présenter la politique académique en matière de santé et de sécurité au travail.</p> <p>Présentation des priorités académiques et départementales aux assistants de prévention (AP) du 1er degré dans chaque département lors d'une réunion ou d'une formation.</p>	Néant	
<p>1.2 <u>Identifier ou renforcer une structure dédiée à la santé et à la sécurité au travail</u></p>		<p>Afin d'avoir un retour sur les actions de prévention et le temps consacré à chacune d'elles par les AP du 1er degré un rapport d'activité synthétique leur sera demandé. Une trame type simplifiée leur sera transmise à cet effet.</p>	Réalisé mais sans effet	<p>La trame a été élaborée par les CP et l'ISST en décembre et transmise par les CPD dans l'Ain et le Rhône début janvier. Quelques retours dans le Rhône mais sans évaluation du temps passé possible.</p>

<p>1.3 <u>Développer la formation de l'encadrement et des acteurs opérationnels de la prévention</u></p>		<p>Augmenter la visibilité des acteurs de la prévention en diffusant l'affiche « dispositifs SST » par le biais de l'adresse académique de chaque agent.</p> <p>Créer un dépliant « visite du CHSCT » et le transmettre pour diffusion avant chaque visite de CHSCT.</p> <p>Programmer un temps de rencontre entre l'équipe des conseillères de prévention-ISST et chacune des conseillères techniques de la rectrice intervenant sur le champ de la santé et de l'action sociale afin de consolider la cohérence de la politique de prévention académique.</p> <p>Etablir un état des lieux de la formation des personnels d'encadrement à la prévention des risques, à leurs obligations légales et réglementaires et à l'accompagnement des agents soumis à des risques professionnels avec la DGAF. Proposer au plan de formation 2018-2019 des actions courtes et ciblées à chaque profil d'encadrant dans le cadre de la formation initiale et continue.</p> <p>Poursuivre la nouvelle version de la formation initiale expérimentée en 2017 pour les assistants de prévention du 1er degré.</p> <p>Désigner des AP dans chaque CIO et les former afin qu'ils soient nommés et en capacité d'assurer leurs missions.</p> <p>Réaliser un état des lieux du réseau des assistants de prévention du 2nd degré, des freins rencontrés et des leviers possibles afin d'éclairer la rectrice sur la situation actuelle.</p>	<p>En cours</p> <p>Réalisé</p> <p>Réalisé</p> <p>Réalisé</p> <p>Réalisé</p> <p>Réalisé</p> <p>Réalisé</p> <p>Réalisé</p>	<p>Demande de diffusion auprès de tous les personnels par les DSDEN adressée à la DSI.</p> <p>Un dépliant et une affiche créée par les CP et secrétaires de CHSCT.</p> <p>Les 3 réunions ont eu lieu. Elles ont permis à chacun de mieux connaître les organisations et travaux respectifs de chaque réseau.</p> <p>Projet de formation de l'ensemble des cadres de l'académie avec l'ANACT et l'ARACT sur la prévention des risques psycho sociaux dans le cadre de l'élaboration du DUERP.</p> <p>Une nouvelle session organisée et animée par la CPA et l'ISST.</p> <p>La désignation est faite. 19 personnes formées par la CPA sur 20 désignées (un absent).</p> <p>Etat des lieux réalisé et transmis à Madame la rectrice en juillet. Le recensement doit être complété en 2018-2019.</p>
<p>2. Promouvoir l'analyse des situations de travail et s'appuyer sur cette analyse pour concevoir les plans de prévention des risques professionnels et l'amélioration des conditions de travail</p> <p>2.1 <u>Evaluer les risques</u></p>	<p>CP - ISST</p>	<p>Actualiser la grille d'évaluation du DUERP proposée par l'académie en y intégrant la hiérarchisation des risques.</p>	<p>Néant</p>	<p>Annonce d'un outil informatisé par le ministère.</p>

<p>2.2 <u>Analyser des situations de travail permettant de formaliser des plans de prévention</u></p>		<p>Rédiger un cahier des charges afin de développer une application permettant la saisie en ligne du contenu du DUERP, son traitement automatisé et une analyse quantitative et qualitative de ce dernier.</p> <p>Mettre en place des actions de prévention dans les établissements et circonscriptions dont le personnel a été sondé dans le cadre de l'enquête QVT et dont les résultats laissent penser qu'il peut y avoir des RPS.</p> <p>Evaluer les actions de formation portant sur la prévention des TMS (élargies aux personnels administratif, de santé, technique, d'encadrement...) mises en place en partenariat avec la MGEN.</p> <p>Organiser une visite de CHSCT académique centrée sur la maîtrise des risques liés aux produits dangereux</p> <p>Recenser les bonnes pratiques en matière de prévention des risques liés aux agents chimiques cancérigènes, mutagènes ou toxiques pour la reproduction (CMR), dont l'amiante fait partie, afin de les promouvoir.</p> <p>Améliorer l'information des agents sur les risques liés aux produits dangereux et les moyens de s'en protéger (informations sur le site de l'académie, affiches).</p> <p>Présenter les travaux du CHSCT de la Loire sur l'accueil des EBEP en CHSCT académique.</p> <p>Améliorer l'application dédiée aux registres santé et sécurité au travail et de signalement d'un danger grave et imminent mise en place en 2017 afin de pouvoir en exploiter le contenu et mettre en place les actions de prévention correspondant aux risques identifiés.</p>	<p>Néant</p> <p>Néant</p> <p>Réalisé</p> <p>En cours</p> <p>En cours</p> <p>Réalisé</p> <p>Réalisé</p>	<p>La CPA a transmis en février à chaque structure ses résultats détaillés, la moyenne des résultats de structures identiques et les résultats globaux de l'enquête.</p> <p>Pas d'évaluation présentée en COPIL.</p> <p>Au lycée Charpak.</p> <p>Le texte et l'affiche sont prêts. A publier sur l'intranet.</p> <p>Publication également dans un guide ministériel.</p>
<p>3. Renforcer et optimiser le fonctionnement des services de médecine de prévention</p>	<p>Médecin conseiller technique et médecins de prévention</p>	<p>Assurer le remplacement du médecin de prévention dans la Loire.</p> <p>Rédiger un cahier des charges pour dispenser une formation de « secrétariat médical » aux secrétaires travaillant dans les services médicaux des 3 départements.</p> <p>S'inscrire dans la démarche initiée par la préfecture de Région afin de bénéficier du service de médecine de prévention inter</p>	<p>Néant</p> <p>Néant</p> <p>Néant</p>	<p>Projet abandonné.</p>

		<p>administrations qui va être créé. S'adresser au Conseil de l'ordre en vue du recrutement de médecins collaborateurs.</p> <p>Présenter en CHSCTA un projet de service de médecine de prévention comprenant une équipe pluri disciplinaire.</p> <p>Proposer des actions permettant d'assurer le suivi médical des enseignants amenés à conduire des engins dans les lycées professionnels (impression et diffusion d'une carte d'autorisation de conduite d'engins pour les enseignants, achat des machines nécessaires aux examens médicaux spécifiques, planification triennale régulière des visites médicales).</p> <p>Recruter une infirmière de prévention.</p> <p>Rendre visibles les services de soutien et d'accompagnement : psychologue du travail, services sociaux.</p> <p>Promouvoir auprès des agents la plateforme téléphonique et les espaces d'accueil et d'écoute prévus dans la convention signée entre l'académie et la MGEN en 2017.</p>	<p>Néant</p> <p>En cours</p> <p>Réalisé</p> <p>En cours</p> <p>En cours</p>	<p>A prévoir lors de la visite du CHSCTA en novembre 2018.</p> <p>Le recensement des besoins a été réalisé. La diffusion de la carte d'autorisation a été réalisée. Des rendez-vous ont eu lieu avec le médecin de prévention du Rhône. A poursuivre. L'achat du matériel n'a pas été fait.</p> <p>4 infirmières santé au travail ont été recrutées au 1^{er} septembre.</p> <p>Réalisé dans l'affiche « dispositifs SST » publiée.</p> <p>Réalisé dans l'affiche « dispositifs SST » publiée. Réalisée auprès de tous les services préventeurs et les membres de CHSCT.</p> <p>A faire dans l'espace SST de l'intranet.</p>
<p>4. Améliorer le fonctionnement des CHSCT et renforcer les échanges entre les différents niveaux d'instances (départemental, académique et ministériel)</p>	<p>DRH</p>	<p>Prévoir au moins une réunion de CHSCTA présidée par madame la rectrice.</p> <p>Inviter systématiquement les CPD aux réunions de CHSCTA.</p> <p>Organiser une réunion trimestrielle entre secrétaires généraux et DRH sur les questions de santé et sécurité</p> <p>Organiser une réunion trimestrielle entre conseillers de prévention et secrétaires de CHSCT.</p> <p>Améliorer la qualité des visites de CHSCT (questionnaire adapté, protocole actualisé, formation des membres de CHSCT).</p> <p>Proposer des actions concrètes à mettre en place en cas de suicide ou de tentative de suicide : un protocole opérationnel permettant d'identifier clairement le CHSCT sollicité, prévoir des actions de prévention à mettre en place en cas de suspicion d'idées suicidaires chez un agent.</p>	<p>Néant</p> <p>Réalisé</p> <p>Néant.</p> <p>Réalisé</p> <p>Réalisé</p> <p>Réalisé</p>	<p>Questionnaire préalable aux visites amélioré, formation des membres de chaque CHSCT réalisée. Protocole à actualiser.</p> <p>Protocole réalisé.</p> <p>Outils produits et testé lors d'une enquête réelle : courriers types, grille d'entretien, rapport d'enquête.</p>



**POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE**



Rectorat de Lyon
Pôle Ressources Humaines
Tel : 04 72 80 48 34
cpa@ac-lyon.fr